



Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV.N°8

Réunion du 12/11/2019 à 10 h

ASSISTENT : Messieurs Gérard GONZALEZ. Andrée BRESSOLLES. Florence MELET.
Georges GOIZE. Manuel GONZALEZ

« Sous réserve de validation par le Comté Directeur »

La journée 6 : du 9 et 10 Novembre 2019 est programmée le 16 et 17 Novembre 2019.

Championnat D1. 5 rencontres

Championnat D2. 5 rencontres

Championnat D3. 4 rencontres (2 rencontres en Coupe Ariège 2).

Championnat D4 : Pas de championnat, toutes les équipes étant en rencontres Coupe Ariège 2.

Manque le banc de délégué :

Suite au rapport du délégué (2/11/2019) ou le banc de délégué est inexistant sur le terrain de Coussa,

La commission inflige une amende de 30€ (annexe 5) à débiter au club.

Pour rappel, le club doit avoir un banc de délégué en D1 (voir décision de l'AG du 16 juin 2016), en cas de non-respect une amende de 30€ par rencontre à domicile sera infligée.

Fin de la réunion 11H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par le secrétaire général, G.GONZALEZ

Rédactrice MELET Florence

